

## Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2020 en croissance durant la crise sanitaire

- Croissance de 16% de l'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2020, à 3,7 M€ ;
- Forte croissance en début d'exercice largement freinée par la crise sanitaire ;
- Renforcement des liquidités avec un PGE de 2 M€ ;
- Solides fondamentaux de l'activité ;
- Évolution de la gouvernance.

Arcure, spécialiste de l'intelligence artificielle appliquée au traitement de l'image pour l'industrie, annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2020.

### CHIFFRE D'AFFAIRES SEMESTRIEL DE 3,7 M€

<i>En milliers d'euros, non audité</i>	1 <sup>er</sup> Sem.	1 <sup>er</sup> Sem.	Variation	
	2020	2019	en €	en %
Chiffre d'affaires semestriel	3 739	3 234	+505	+16%

Le chiffre d'affaires d'Arcure pour le premier semestre de l'exercice 2020 s'établit à 3,7 M€, en progression de 16% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Arcure enregistrait sur les premiers mois de l'année une forte croissance, dans la lignée du 2<sup>nd</sup> semestre 2019 (+33%), puis cette dynamique a été largement perturbée par la crise sanitaire.

Si l'activité commerciale a marqué un arrêt assez net dans la plupart des pays européens et aux États-Unis à la mi-mars, Arcure a pu bénéficier d'une reprise plus précoce de l'activité en Asie ou en Allemagne. Au-delà des décalages dus à la période de confinement et aux fermetures temporaires de sites induites, les clients grands comptes industriels d'Arcure ont confirmé leurs projets d'équipements de flotte, principal moteur de la croissance à moyen terme. La société a également continué d'équiper de grands chantiers d'infrastructure, en Australie notamment.

Les sites de production en Normandie et à Soisson n'ont jamais cessé de fabriquer et livrer des Blaxtair® et des Oméga, même pendant la période de confinement, avec des cadences adaptées.

## RENFORCEMENT DES LIQUIDITÉS ET GESTION ADAPTÉE DES RESSOURCES

En juin dernier, Arcure a obtenu de ses partenaires bancaires (Banque Populaire, BNP Paribas et Bpifrance) un prêt garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 2 M€. Ce prêt, garanti à hauteur de 90% par l'État français est remboursable dans 1 an, avec possibilité pour Arcure de choisir de rembourser sur une période pouvant aller jusqu'à 5 années, à des conditions qui seront fixées, le cas échéant, dans un an.

Ce prêt permet de renforcer la trésorerie de la société qui s'élève ainsi à 6,0 M€ au 30 juin 2020 (dont 1 M€ de PGE déjà perçu sur les 2 M€ obtenus), un niveau permettant à Arcure de disposer de la flexibilité nécessaire dans un contexte économique encore incertain.

Ce renfort de trésorerie vient s'ajouter aux mesures d'économies qui avaient été décidées dès le mois de mars (chômage partiel, renégociations de contrats, report d'investissements). Celles-ci visent à réduire les coûts fixes de la société tout en préservant ses capacités opérationnelles, d'innovation et de déploiement à l'international (via ses représentations en Allemagne, États-Unis, Hong-Kong et Royaume-Uni notamment) qui sont des atouts majeurs à moyen terme.

## FONDAMENTAUX SOLIDES DE L'ACTIVITÉ

Arcure bénéficie d'un intérêt croissant de la part des grands comptes utilisateurs finaux (exploitants de sites industriels ou de grands chantiers) qui sont soucieux d'offrir à leurs équipes des environnements de travail pleinement sécurisés. L'offre unique d'Arcure en matière de détection intelligente de piétons, le Blaxtair®, est aujourd'hui le standard incontournable sur ses marchés. En cette période de crise sanitaire, la sécurité des personnes au sens large prend une importance accrue. Blaxtair®, s'inscrivant dans cette thématique, devrait voir son attractivité renforcée.

Ces dernières années, la société a investi significativement sur l'internationalisation de sa présence commerciale avec le développement d'une présence sur ces principaux marchés européens et l'implantation plus récente d'un bureau à Hong Kong et d'une filiale aux États-Unis. Sur le marché américain notamment, l'entreprise a déjà séduit de grands donneurs d'ordres avec un potentiel de croissance significatif à moyen terme.

Dans le contexte qui demeure incertain quant à la rapidité et à la vigueur de la reprise économique, Arcure observe une reprise de son activité depuis la fin de la période de confinement en France et plus particulièrement depuis début juillet. À ce stade, la société reste prudente sur le second semestre et fera un point, à l'occasion de la présentation de ses résultats semestriels, sur ses perspectives.

## COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE

En marge de cette publication, Arcure annonce également une évolution dans la composition de ses organes de gouvernance, en lien avec l'exécution de sa feuille de route.

Ainsi, le siège de membre du Conseil de surveillance libéré après la démission d'Inocap ne sera pas renouvelé. Le Conseil de surveillance sera désormais composé de 6 membres dont 3 femmes et 3 indépendants, conformément aux bonnes pratiques de gouvernance d'une société cotée.

# ARCURE

La société procède en parallèle à la nomination de Jean-Gabriel Pointeau en qualité de membre du Directoire. Entré chez Arcure en 2013, Jean-Gabriel Pointeau est Directeur commercial du groupe depuis septembre 2014. De formation ingénieur (ENSEEIH), complétée par un Executive MBA, il a exercé notamment les fonctions de Chef de projet dans le groupe Safran et de responsable des achats chez Areva et bioMérieux.

Depuis son arrivée chez Arcure, il a construit, structuré et formé la force commerciale pour atteindre les objectifs de croissance. Sa contribution de premier ordre à la croissance de l'activité, son engagement fort et son implication constante dans l'élaboration de la stratégie ont conduit Franck Gayraud et Patrick Mansuy à proposer au Conseil de surveillance qu'il intègre le Directoire, afin de l'associer plus étroitement au développement de la société.

Prochaine publication : Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2020, le 24 septembre 2020

Plus d'information sur [www.arcure-bourse.com](http://www.arcure-bourse.com)

## A propos d'Arcure

Créée en 2009, Arcure est une société de haute technologie, spécialiste de l'intelligence artificielle appliquée au traitement d'image dans l'univers industriel, qui développe et commercialise des solutions pour renforcer l'autonomie et la sécurité des engins et robots industriels.

En collaboration avec les équipes de recherche du CEA, Arcure a notamment développé Blaxtair®, une solution de pointe de détection intelligente de piétons, garantissant la sécurité autour des véhicules industriels dans de nombreux contextes, et notamment dans les environnements les plus extrêmes. Vendu déjà à près de 8 000 exemplaires dans plus de 30 pays, Blaxtair® est utilisé par les leaders industriels mondiaux et progressivement adopté par les constructeurs d'engins.

Plus récemment, Arcure a élargi son offre avec Oméga, un capteur de vision 3D issu de la technologie Blaxtair® destiné exclusivement aux constructeurs et aux intégrateurs de systèmes intelligents pour l'industrie 4.0.

Arcure, cotée sur le marché Euronext Growth (ISIN : FR0013398997 - Mnémo : ALCUR) a réalisé, en 2019, un chiffre d'affaires de 7,6 M€ (dont 58% à l'international).

## CONTACTS

### RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication  
Olivier Lambert  
[arcure@actus.fr](mailto:arcure@actus.fr)  
Tel. 01 53 67 36 33

### RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication  
Vivien Ferran  
[vferran@actus.fr](mailto:vferran@actus.fr)  
Tel. 01 53 67 36 34